



Directeur Général, Directeur de publication

Babacar NDIR

Directeur Général Adjoint

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale

Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales

Directeur du Management de l'Information Statistique (p.i.)

Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)

Agent Comptable Particulier (ACP)

Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale

Allé Nar DIOP

Mbaye FAYE

Papa Ibrahima Silmang SENE

Allé Nar DIOP

Ouleye K. SOW DIOP

Papa Amadou Moustapha NIANG

Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Saliou MBENGUE, Séckène SENE, Mamadou BAH, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOUM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

COMITE DE REDACTION							
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP						
ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR / Khady BA						
2. MIGRATION	Awa CISSOKO						
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY						
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL						
5. SANTE	Amy Collé CISSE						
6. JUSTICE	Maguette SARR						
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA						
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME						
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE						
10. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF						
11. ELEVAGE	Hamady DIALLO/ Kandé CISSE						
12. PECHE MARITIME	Khadim SOURANG/ Mouhamadou Bassirou DIOUF						
13. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE						
14. TOURISME	Ousmane DIOUF/Manga NDIAYE						
15. BTP	Bintou Diack LY/ Penda AMAR						
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP/Papa Mamadou N'DIAYE						
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar SENGHOR						
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Adja Aby SAMBE						
19. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE/El Malick CISSE						
20. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ						
21. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE						
22. FINANCES PUBLIQUES	Ndèye Seynabou SARR/ Madiaw DIBO						
23. ENERGIE, MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème Keïta/Abdou Aziz DIOUF						
24. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO						

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution: Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

Introduction

Le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) joue un rôle important dans l'économie Sénégalaise. Il regroupe plusieurs activités qui sont la conception, la construction, la déconstruction, la réhabilitation, l'entretien et la dépollution des ouvrages publics et privés. Les activités de construction comprennent les constructions résidentielles (immeubles, villas, etc.) et les constructions non résidentielles. S'agissant des constructions non résidentielles, elles se composent, entre autres, des infrastructures de transport (routes, voies ferrées, ports, aéroports, etc.), des infrastructures urbaines (centres commerciaux, monuments, etc.), des constructions industrielles (usines, entrepôts, réservoirs, etc.) et hydrauliques (barrages, digues, etc.).

L'offre sur le marché des BTP est structurée autour de grandes entreprises s'affairant, notamment, dans le gros-œuvre et de petites et moyennes structures assurant la sous-traitance et le second œuvre. Les exigences des normes de construction dans le secteur agissent comme une barrière à l'entrée. Plus les spécifications techniques requises pour la réalisation des ouvrages sont contraignantes (routes, aéroports, ponts, gratte-ciel, etc.), plus les entreprises pouvant répondre aux besoins se font rares. La demande provient de l'Etat pour les infrastructures publiques, des entreprises pour les infrastructures urbaines (centres commerciaux, etc.) et industrielles laboratoires, (usines, etc.) et des ménages (individuellement ou collectivement à travers des coopératives d'habitat) pour les constructions à usage d'habitation.

L'objectif de ce chapitre est d'appréhender le comportement des BTP. Les différentes parties qui sont abordées portent sur :

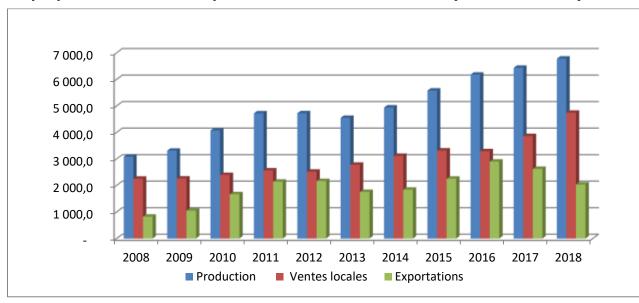
- les indicateurs macroéconomiques issus des comptes nationaux annuels ;
- les réalisations, projets et programmes en cours dans le secteur routier, ainsi que la situation de l'exécution financière et budgétaire de l'AGEROUTE ;
- les projets portant sur d'autres infrastructures majeures.

XV.1. LES INDICATEURS MACROECONOMIQUES DES BTP

XV.1.1. LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Le ciment constitue l'un des principaux intrants pour l'activité de construction. Au cours des dix dernières années, il est constaté une évolution à la hausse de la production de ciment, à l'exception de la baisse de 3,7% qui a été enregistrée en 2013. En 2018, il est noté une progression de 5,3% de la production de ciment en quantité. S'agissant en particulier, des ventes locales de ciment, elles ont augmenté de 22,7%, tandis que celles à l'exportation ont reculé de 22,5%.

Il convient également de rappeler que le Mali constitue le principal client extérieur du Sénégal avec 87,4% du total des exportations de ciment (voir en annexe tableau 2).



Graphique XV-1: Niveau de la production et des ventes de ciment (milliers de tonnes)⁴⁸

Source : DPEE. Tableau de bord

_

⁴⁸ La différence entre la production et la somme des ventes résulte des mouvements de stocks (stockage, déstockage)

S'agissant de la branche « Matériaux de Construction », elle a enregistré une valeur ajoutée de 92,8 milliards de FCFA (en valeur). Quant à l'évolution de la valeur ajoutée en volume, elle est ressortie à 2,6%.

XV.1.2. LA CONSTRUCTION

La valeur ajoutée de la branche « construction » s'est établie à 383,5 milliards de FCFA en 2018 (en valeur). En 2018, la construction représente 3,0% du PIB nominal et 12,3% de la valeur ajoutée du secteur secondaire (aux prix courants).

L'activité de construction est restée dynamique en 2018 avec une progression de 11,5% de sa valeur ajoutée en volume, après 15,9% en 2017. Cette bonne tenue de l'activité est expliquée, en partie, par le bon comportement des ventes locales, en liaison avec les grands travaux de l'Etat et la demande intérieure privée.

Tableau XV-1 : Valeur ajoutée des activités de construction (milliards FCFA aux prix courants)

	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
VA construction	233,5	234,8	305,5	334,8	383,5
VA secondaire	2 263,2	2 478,6	2 634,0	2 838,0	3 120,8
PIB	9 775,0	10 508,7	11 283,4	12 191,8	12 906,4

Source: ANSD. Comptes nationaux définitifs 2017 et provisoires 2018.

Tableau XV-2 : Valeur ajoutée en volumes chainés de la construction (milliards FCFA, année de référence des prix 2014)

	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
VAB construction	233,5	269,8	284,8	330,2	368,1
Evolution		15,5%	5,6%	15,9%	11,5%

Source: ANSD. Comptes nationaux définitifs 2017 et provisoires 2018.

XV.2. REALISATIONS, PROJETS ET PROGRAMMES DANS LE SECTEUR DES BTP

Dans cette section, les réalisations enregistrées dans le secteur sont analysées. Elles concernent la construction de logements pour l'habitat social et les travaux de génie civil (routes, chemins de fer, etc.).

XV.2.1. CONSTRUCTION RESIDENTIELLE

L'offre de logements est le fait de promoteurs publics et privés ou, dans le cas de la construction pour soi, des ménages et des coopératives d'habitat.

La Société Nationale d'Habitat à Loyer Modéré (SNHLM) et la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) sont des acteurs majeurs de ce segment de la construction.

Durant l'année 2018, les réalisations qui ont été effectuées par les deux sociétés ont porté sur la construction de cinq cent quatre-vingt-six (586) villas, deux mille huit cent quatorze (2814) terrains viabilisés et trois cent trente-neuf (339) appartements.

XV.2.2. CONSTRUCTION NON RESIDENTIELLE

Les réalisations dans le domaine de la construction non résidentielle sont classées en infrastructures routières, infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires, ouvrages d'art, bâtiments et édifices à accès public, et autres constructions non résidentielles.

XV.2.3. INFRASTRUCTURES ROUTIERES⁴⁹

Pour relever le défi de la croissance, le Sénégal doit disposer d'infrastructures structurantes aux meilleurs standards. Les objectifs poursuivies par le Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement sont de : (i) bâtir un réseau d'échanges structuré pour un développement plus équilibré du territoire et favoriser l'émergence de pôles d'activités économiques agropastorales, minières, touristiques et halieutiques ; (ii) désenclaver les zones de production à travers un réseau de routes et de pistes rurales ; (iii) développer un réseau intégré multimodal de transport (maritime, fluvial, routier et ferroviaire) ; (iv) améliorer l'attractivité et la compétitivité de l'économie en renforçant les infrastructures d'intégration au marché sous régional et de dynamisation des échanges avec l'extérieur.

A ce titre, l'AGEROUTE qui est l'Agence responsable des travaux de réhabilitions, d'entretien et de construction de routes, va jouer un rôle catalyseur et de levier pour continuer à renforcer les infrastructures routières sur l'ensemble du territoire national.

.

⁴⁹ Cette partie s'appuie sur les informations fournies par l'Ageroute dans son Rapport d'activités de 2018.

En passant en revue l'année 2018, il ressort que les projets prioritaires définis par le Gouvernement sont achevés ou sont en cours de réalisation. Il s'agit des projets routiers et autoroutiers, des ponts (ouvrages d'art) et des projets spéciaux. L'état d'avancement des travaux se présente comme suit :

a) Les travaux achevés en 2018

En 2018, plusieurs grands projets ont été achevés et ont un impact significatif sur l'amélioration de la mobilité urbaine et inter urbaine. Ces projets constitués pour l'essentiel d'axes stratégiques vont redynamiser les échanges économiques et commerciaux dans les différentes zones d'intervention. Les travaux achevés en 2018 ont porté sur :

- la construction de l'autoroute Thiès-Touba pour un linéaire de 115 km;
- la construction de l'Autoroute AIBD-Mbour-Thiès : section Sindia-Malicounda pour un linéaire de 18 km ;
- la réhabilitation de la route Touba-Dahra pour un linéaire 75 km;
- la réhabilitation de la route Dialocotto-Mako : section Dialocotto-PK120 pour un linéaire de 55 km ;
- l'Aménagement de la route Léona-Potou-Gandiole pour un linéaire de 27 km;
- la route de l'Hydrobase pour un linéaire de 4 km ;
- les travaux de voirie de Médina Gounass pour un linéaire de 10 km ;
- le Programme spécial destiné à la Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES) pour un linéaire de 75 km.

b) Les travaux en cours en 2018

En 2018, différents projets étaient en cours de réalisation. Par ailleurs, le rythme d'avancement satisfaisant de ces travaux ont permis d'atteindre les objectifs assignés à l'AGEROUTE dans son contrat de performance pour l'année 2018. Comme travaux en cours, il faut noter :

- l'aménagement de 123,5 km de voiries ;
- la réalisation de 78,20 km de lignes d'éclairage public ;
- l'aménagement de 80 km de réseaux de drainage des eaux pluviales ;

la mise en place de Systèmes d'Information Géographiques (SIG) dans treize (13) collectivités territoriales que sont : Guédiawaye, Thiès, Mbour, Louga, Diourbel, Kaolack, Yeumbeul Nord, Keur Massar, Saint-Louis, Matam, Ziguinchor, Tambacounda et Kolda.

XV.3. EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Le budget consolidé définitif (AGEROUTE et Unités de Gestion) à la date du 31 décembre 2018, après le second réaménagement, est de 495,8 milliards de FCFA, soit une baisse de 9,0% en valeur par rapport au budget initial50.

Il est réparti comme suit : (i) Fonctionnement et Equipement : 6,8 milliards de FCFA ; (ii) Investissement : 489,0 milliards de FCFA (dont 51,4 milliards de FCFA (9,9% du budget consolidé) pour le programme d'entretien routier annuel, 140,0 milliards de FCFA (32,8%) pour la subvention d'investissement de l'Etat, y compris la part Chèque Trésor et 297,7 milliards de FCFA (56%) correspondant à la contribution des Partenaires Techniques et Financiers.

Au 31 décembre 2018, le montant des disponibilités s'élevait à 6,3 milliards deFCFA, dont : (i) soldes banques: 4,1 milliards de FCFA, (ii) solde compte de dépôt du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) : 1,7 milliards de FCFA, (iii) solde compte de dépôt du Programme d'Entretien Routier Autonome (PERA) : 408,4 millionsde FCFA .

Toutefois, la situation financière fait apparaître des décomptes et factures impayés d'un montant de 78,2 milliardsde FCFA payables sur les ressources du Budget Consolidé d'Investissement (BCI).

Les principales difficultés notées dans l'exécution budgétaire et financière ont trait entre autres à :(i) l'inadéquation entre le rythme d'avancement des travaux et la mise à disposition des ressources financières, (ii) l'insuffisance de ressources budgétaires pour certains projets et (iii)le retard accusé dans la mobilisation des ressources et dans le paiement des décomptes des entreprises.

XV.3.1. AUTRES INFRASTRUCTURES

cas du projet « train express regional » (ter) et du bus rapid transit (BRT)

⁵⁰ Prévisions initiales de 546 841 664 951 FCFA en 2018

Le système de transport collectif actuel dans Dakar est constitué de bus, de mini-bus (« Cars Rapides », « Ndiaga Ndiaye », « Tata », etc.), de taxis et du Petit Train de Banlieue (PTB). Ce système ne permet pas de répondre de manière satisfaisante aux besoins des déplacements en heure de pointe à Dakar.

Le projet Train Express Régional (TER) qui vise à apporter une réponse structurelle, à travers la planification d'un système de transport moderne, est complété par un autre projet de transport de masse : les Bus Rapides sur Voies Réservées (Bus Rapid Transit en anglais : BRT). Le BRT desservira la région de Dakar, du Nord au Sud, en reliant le entre-ville à Guédiawaye en 45 minutes (au lieu de 90 minutes actuellement).

Ces projets permettront d'augmenter et de diversifier l'offre de transport collectif, afin de répondre aux besoins de déplacement générés par la forte croissance urbaine de Dakar et d'accroitre, avec un minimum d'effets sur l'environnement, le niveau de service du transport collectif.

Au titre du Train Express Régional (TER) Dakar-AIBD, il faut noter que le décret de cessibilité modificatif a été signé et transmis aux services pour les formalités subséquentes.

Concernant le Bus Rapid Transit (BRT), il faut retenir que le décret n°2016-2047 du 27 décembre 2016 déclarant d'utilité publique le projet (19 km reliant le centre-ville de Dakar à la grande Banlieue de Guédiawaye (plus de 69 ha sans la partie Rufisque) a été signé. De plus, un site de 06 hectares (ha) a été affecté au CETUD pour le dépôt d'autobus (projet de décret d'affectation préparé et transmis à l'autorité).

Selon les études réalisées, ce mode capacitaire qui reliera sur 18,3 km la Préfecture de Guédiawaye à la Gare routière de Petersen, pour un financement global de 306 milliards de FCFA, acheminera jusqu'à 300 000 voyageurs par jour.

Conclusion

La bonne tenue de l'activité du secteur des BTP (Fabrication de matériaux de construction et construction) amorcée depuis 2015 (+16,2%) s'est poursuivie en 2018 avec une croissance de 9,3%.

Au cours de la période sous revue, il est noté une hausse de la production de ciment (+5,3%) et des ventes locales (+22,7%). Au même moment, les exportations de ciment en quantité ont fléchi de 22,5%.

Concernant les infrastructures, les années 2017 et 2018 ont été marquées par la finalisation des grands projets routiers commela construction de l'autoroute Thiès-Touba (pour un linéaire de 115 km), d'AIBD-Mbour-Thiès (section Sindia-Malicounda pour un linéaire de 18 km) et l'éxecution ou la préparation d'autres projets majeurs comme le TER et le BRT.